

La Déclaration Sociale Nominative (DSN)

Paramétrages

Version 1 du 07/02/2022

SOLURIS

SOLUTIONS NUMÉRIQUES TERRITORIALES
INNOVANTES

[soluris.fr](https://www.soluris.fr)

Ce document à pour but de paramétrer le logiciel PARME afin de produire un fichier DSN en fin de mois.

Menu

- ⦿ Paramétrage de la collectivité
- ⦿ Paramétrage de l'environnement
- ⦿ Paramétrage des organismes
- ⦿ Outil de contrôle DSN-VAL
- ⦿ Assistance

⦿ Paramétrage de la collectivité



Menu environnement / Configuration de la Collectivité / Onglet collectivité

Collectivité	Org. sociaux	Transferts	Réglages	N4DS	PASRAU/DSN	Param.	Compl.
- Collectivité							
Collectivité :	Commune Saint-Jean-De-Coloris						
Adresse :	2 Avenue Pierre Angot						
Code Postal :	64000	Ville :	Saint-Jean-De-Coloris				
Tél. :	05 46 92 39 05	N° SIRET :	21290252200011		Code APE :	8411Z	
Statut :	Collectivité territoriale						
N° Iban :	FR760000011111C222222222233				N° BIC :	BDFXXXXX	
Insee commune :	64499	Convention collective :	5021				
Nature juridique :	Publique (02)		<small>Cette zone, utilisée pour la DSN, n'est à renseigner que si la collectivité a adhéré à l'Assurance chômage.</small>				

Renseigner :

- ⦿ L'IBAN et le BIC de la collectivité. Obligatoire pour les collectivités optant pour la subrogation en cas de maladie.
- ⦿ Le code INSEE de votre commune et le numéro de convention collective (mettre 9999 si l'établissement ne dépend pas d'une convention collective).
- ⦿ La nature juridique dans le cas où la collectivité a adhéré à l'assurance chômage.

Menu environnement / Configuration de la Collectivité / Onglet PASRAU/DSN

Cocher Produire la déclaration au format DSN

Renseigner la date d'exigibilité (se référer à la déclaration URSSAF)

Collectivité principale : préciser la collectivité principale en cas de budget annexe.

- Déclaration DSN - Norme P22V01

Produire la déclaration au format DSN

Date d'exigibilité (au plus tard) de la DSN : 15

Collectivité principale (Entreprise en DSN) : Commune Saint-Jean-De-Coloris

Cocher seulement « Cette collectivité paye ses propres cotisations ».

- Options de déclarations

Général Contact collectivité Contact échanges Mode de transmission

Cette collectivité paye ses propres cotisations

Cette collectivité fait la déclaration pour les autres collectivités

Pilote DSN Fonction Publique (permet d'effectuer la DSN pour s'entraîner sans l'activer en réel)

Génération du fichier DSN si la collectivité est pilote

Générer fichier

Dans l'onglet Contact collectivité, renseigner le responsable de la paie.

- Options de déclarations

Général Contact collectivité Contact échanges Mode de transmission

Civilité du contact : Monsieur Madame

Nom du contact : DUPOND Louis

Domaine d'intervention : Administratif Informatique Autres

Mél : d.louis@soloris.fr

Tél. : 05 46 92 39 05 Fax : 05 46 92 25 45

Dans l'onglet Contact échanges, Renseigner le nom de la ou des personnes à contacter en vu d'éventuels échanges avec les organismes

Cocher « Tous »

Indiquer les personnes à contacter pour d'éventuels échanges avec les organismes de Protection sociale, Administrations et services de l'Etat, au titre des données transmises.

	Nom	Tél	Pasrau	IJ	Pôle emploi	Stats	S. S.	Cotis.	NIR	Siret	Etab. Central. IJ	Tous	Mél
▶	DUPOND Louis	05 46 92 39 05	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	d.louis@soloris.fr
*			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Ajouter contact Supprimer contact

Paramétrage du mode API

Onglet Mode de transmission

Si ce mode était déjà actif pour la déclaration PASRAU, vous n'avez rien à modifier.

Pour les collectivités désirant passer en mode machine To machine, c'est-à-dire de l'envoi du fichier directement sur le site de net-entreprises et un retour automatique des comptes rendus métiers dans le logiciel Parme.

Renseigner vos informations de connexion au site net-entreprises.

Exemple :

- Options de déclarations

Général	Contact collectivité	Contact échanges	Mode de transmission
Sélectionner le mode de transmission			
<input checked="" type="checkbox"/> Transmettre en mode API les données de la déclaration PASRAU ou DSN			
N° SIRET :	<input type="text" value="21017525000012"/>	Nom :	<input type="text" value="commune de saint jean"/>
Prénom :	<input type="text" value="de coloris"/>	Mot de passe :	<input type="password" value="*****"/>
		Confirmation mot de passe :	<input type="password" value="*****"/>

Menu environnement / Configuration de la Collectivité / Onglet Complément

Compléter les renseignements pour l'organisme Pôle emploi.

Collectivité	Org. sociaux	Transferts	Réglages	N4DS	PASRAU/DSN	Param.	Compl.
Collectivité : Commune Saint-Jean-De-Coloris							
- POLE EMPLOI							
Adresse :		4 Zac la Bobinerie					
Code Postal :		17100 Ville : SAINTES					
Type adhésion :		Employeur ayant adhéré à titre révocable <input type="checkbox"/> Adhésion aux régimes particuliers pour les emplois "aidés" (CES, apprentis, ...)					
N° convention :		Code analytique :		Date de convention :			
Dénonciation :		Affect. AC :		N° interne :		Cat juridique :	

Si une convention de gestion avec Pôle emploi a été conclue il faut compléter le N° de convention et la date de convention.

Type adhésion :	Employeur ayant conclu une convention de gestion	<input type="checkbox"/> Adhésion aux régimes particuliers pour les emplois "aidés" (CES, apprentis, ...)					
N° convention :	5105615615	Code analytique :		Date de convention :	01/01/2020		

⦿ Paramétrage de l'environnement



Menu Environnement / Catégories d'assurés URSSAF

Dans le cas où la collectivité est soumise à la contribution « Versement mobilité », il est nécessaire de renseigner le code INSEE de votre établissement sur les 5 rubriques « Taxe sur transport ».

Exemple :

Catégorie URSSAF		Modèles de fiches de paie	
Catégorie :	<input type="text" value="Taxe sur transport"/>	Type de personnel :	<input type="text" value="900"/>
Code INSEE Commune :	<input type="text" value="64499"/>	Numéro de ligne :	<input type="text" value="Z"/>

La taxe de transport est déclinée sous les codes CTP 900, 9001, 9002, 9003 et 901.

© Paramétrage des organismes



Menu Préparation de la paie / Organismes et taux de cotisation

Se positionner sur l'URSSAF, Onglet déclarations, renseigner le mode et la date de paiement :

- Informations communes PASRAU / DSN			
Paie et date prévisionnelle :	Virement (02)	15	Mois suivant
- Informations DSN			
Code organisme DSN :	Ne rien inscrire ici		
Siret de l'organisme :	75364415200013		

Saisir le numéro SIRET de l'URSSAF Poitou-Charentes : 75364415200013

URSSAF Poitou-Charentes	3, avenue de la Révolution	86046	POITIERS CEDEX 9	75364415200013
-------------------------	----------------------------	-------	------------------	----------------

Menu Préparation de la paie / Organismes et taux de cotisation /

Se positionner sur l'IRCANTEC, Onglet déclarations, renseigner le mode et la date de paiement.

Renseigner le code organisme DSN : IRCANTEC

- Informations communes PASRAU / DSN

Paiement et date prévisionnelle :

- Informations DSN

Code organisme DSN :

Siret de l'organisme :

Noter le numéro SIRET de l'IRCANTEC d'ANGERS : 78430152500035

Organisme de mutuelle et de prévoyance

Assurez vous que votre organisme attend une déclaration via la DSN.

Se procurer la fiche de paramétrage pour configurer le logiciel.

Se référer à la documentation « Paramétrages organismes complémentaires »

⦿ Paramétrages spécifiques



Contractuels

Il est obligatoire de renseigner la date de fin et les motifs DSN de début et fin de contrat.

Dans le menu Préparation de la paie / Salariés,
Renseigner la date de fin du contrat et les motifs DSN :

- Statut		Evènements de carrière :		Motifs DSN :	
Depuis le :	<input type="text" value="01/01/2021"/>	<input type="text" value="Recrutement contractuel"/>	▼	<input type="text" value="Remplacement d'un salarié (01)"/>	▼
Jusqu'au :	<input type="text" value="30/06/2021"/>	<input type="text" value="Fin de contrat de travail"/>	▼	<input type="text" value="contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel (031)"/>	▼

Maladie / congés spéciaux

Dans le menu Dossier agent / Maladie-congés spéciaux,

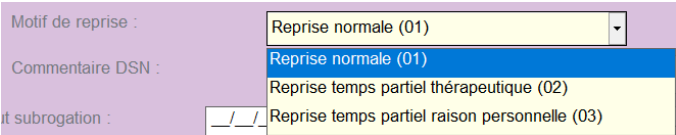
Pour tout agent les arrêts de travail doivent être renseignés à compter de la connaissance de cet arrêt.

A chaque maladie renseignée, il faudra compléter les informations se trouvant dans l'onglet Déclaration DSN de l'arrêt :

Incidence en paye		Déclaration DSN de l'arrêt	
Dernier jour travaillé :	<input type="text" value="24/03/2020"/>	Date de l'accident :	<input type="text" value="__/__/__"/>
Date de reprise :	<input type="text" value="05/04/2020"/>	Motif de reprise :	<input type="text" value="Reprise normale (01)"/>
Date de déclaration :	<input type="text" value="26/03/2020"/>	Commentaire DSN :	<input type="text"/>
<input checked="" type="checkbox"/> Subrogation	Début subrogation :	<input type="text" value="25/03/2020"/>	Fin subrogation : <input type="text" value="04/04/2020"/>

Maladie / congés spéciaux

Exemple : Arrêt maladie du 25/03/2020 au 04/04/2020

- Dernier jour travaillé = la veille de l'arrêt => 24/03/2020
Si cet arrêt est une prolongation il faudra renseigner la date du dernier jour travaillé par rapport à l'arrêt de travail initial.
- Date de reprise lorsque l'agent est effectivement revenu dans la collectivité.
- Le Motif de reprise par défaut est la reprise normale ; si le motif est différent il faut sélectionner un des choix :

- Si la DSN est envoyée avant sa date de reprise : supprimer le motif de reprise et ne pas mettre de date.
- Date de déclaration = date à laquelle vous saisissez la maladie.

Maladie / congés spéciaux

- Si l'arrêt concerne un un accident de travail il faut renseigner la date de l'accident.
- Subrogation :
 - Selon votre assurance statutaire appliquer la subrogation où pas sur vos agents IRCANTEC.
 - Renseigner les dates de subrogation liées à la maladie.
 - La date de fin de subrogation peut-être supérieure à la date de fin de l'arrêt.

Profils DSN

Ces informations sont nécessaires pour déterminer les éléments obligatoires par rapport au statut du salarié.

Dans le menu Préparation de la paie / Salariés / Onglet DSN :

Statut	Sit. excep	Indiciaire	Elus	Enfants	Paiement	PJ	Div / Mémo	DSN	
Salarié : BIBASU/002		BIBADON Suzanne							
N° SS : 2 59 09 17 415 297									
- Situation du salarié en DSN									
Statut conventionnel :			Agent de la fonction publique territoriale (10)						
Nature du lien entre l'employeur et le salarié :			Contrat de travail à durée déterminée de droit public (10)						
Dispositif politique :			Non concerné (99)						
Cumul emploi retraite :			Non (01)						
Statut catégoriel :			Retraite complémentaire ne définissant pas de statut cadre ou non cadre (98)						
Unité de mesure :			Heure (10)						
Statut d'emploi :			[FP] Contractuel de la Fonction publique (02)						
- Informations particulières									
Modalité de déclaration de la fin du contrat d'usage :									
Statut BOETH (entreprise du privé) :									
Compl. cat. socio professionnelle (spectacle) :			<input type="checkbox"/>						
Affiliation au régime agricole (MSA) :			<input type="checkbox"/>			Statut catégoriel APECITA (MSA) :			
Facteur d'exposition à la pénibilité									
* <input type="text"/>									
<input type="text"/>									
<input type="text"/>									
Ajouter un facteur						Suppr. un facteur			

Profils DSN

Un profil est rattaché à un ou plusieurs modèles de fiche de paie.

Dans Environnement / Profils DSN on trouvera les types les plus couramment utilisés (Titulaire CNRACL, Titulaire IRCANTEC, CDD, Elus, CAE, CUI ...).

Les profils de bases ne sont pas modifiables.

Possibilité d'en ajouter.



un typage ou une modification incorrecte du profil sur la fiche d'un agent peut engendrer des erreurs sur les structures de la DSN (S21.G00.40 à S21.G00.71).

La gestion des détachements :

- ▶ **Le fonctionnaire détaché est lié à deux établissements :**
 - ▶ Son établissement employeur d'origine
 - ▶ L'établissement d'accueil, dans lequel il est détaché.

- ▶ **La déclaration d'un détachement en DSN obéit à deux grands principes :**
 - ▶ Les modalités déclaratives diffèrent selon qu'il s'agit de l'établissement d'origine ou d'accueil
 - ▶ Les deux établissements (origine et accueil) doivent déclarer le fonctionnaire.

- ▶ **Cependant, un seul de ces deux établissements déclare les cotisations, défini en fonction du type de détachement et de la Fonction Publique dont il relève.**

- ▶ **Détachement à déclarer dans l'établissement d'origine comme une suspension du « contrat » (S21.G00.65 – « autre suspension de l'exécution du contrat »)**



Pour plus d'informations sur la gestion des détachements, reportez-vous à la fiche consigne n° 2055 – Déclarer un fonctionnaire détaché, dans son établissement d'origine et d'accueil.

Détaché (établissement d'accueil)

Dans le cas d'un détachement il faut absolument renseigner la situation d'origine de l'agent via le menu Préparation de la paie/Salariés/Traitements / Informations complémentaires du détachement.

Exemple :

Informations complémentaires du détachement

Les informations à saisir dans cet écran concernent les agents en détachement et permettent de préciser la situation de ce dernier. Elles sont nécessaires dans les déclarations sociales DADS comme DSN.

- Employeur d'origine

Fonction publique d'origine : Les zones de saisie du Siren et du Nic sont accessibles uniquement si l'employeur sélectionné est 'Autre employeur'

Employeur : SIREN : NIC :

- Emploi d'origine

Statut juridique : Catégorie de service :

Emploi statutaire :

Catégorie statutaire : Code échelon : Indice brut : Indice majoré :

- Déclaration DSN

Type de détachement :

- Déclaration DADS

Position de détachement sur un emploi conduisant à pension :

Position de détachement sur un emploi ne conduisant pas à pension :

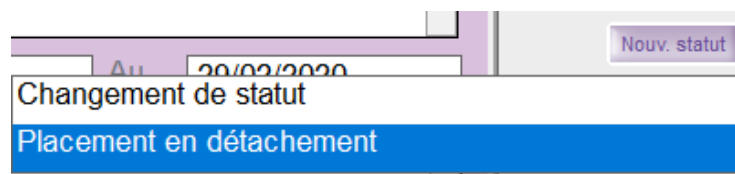
Détaché (établissement d'accueil)

Renseigner la nature DSN dans Préparation de la paie/salariés/ Onglet DSN :
Renseigner si le détachement donne lieu à pension ou non.

Statut	Sit. excep	Indiciaire	Elus	Enfants	Paiement	PJ	Div / Mémo	DSN
Salarié : DETACTER/002		AAE DETACHE TERRITORIAL INTERNE Accueil						
N° SS : 1 63 06 17 300 154								
- Situation du salarié en DSN								
Statut conventionnel :		Agent de la fonction publique territoriale (10)						
Nature du lien entre l'employeur et le salarié :		d'un agent d'une Fonction Publique ne donnant pas lieu à pension (ENCP) (21)						
Dispositif politique :		[FP] Détachement d'un agent d'une Fonction Publique donnant lieu à pension (ECP) (20)						
Cumul emploi retraite :		[FP] Détachement d'un agent d'une Fonction Publique ne donnant pas lieu à pension (ENCP) (21)						
Statut catégoriel :		Convention de stage (hors formation professionnelle) (29)						
		Contrat d'appui au projet d'entreprise (32)						
		Nomination dans la fonction publique (par arrêté, par décision,...) (50)						

Détaché (établissement d'origine)

Ce traitement se fait automatiquement depuis la dernière version du logiciel 6.0. en passant par le bouton Nouveau statut / Placement en détachement, uniquement pour les agents Titulaires :



Suivre l'assistant pour créer la position de détachement.

Agents non salariés

Les individus non salariés sont des agents qui perçoivent une allocation chômage versée par la collectivité.

Ces personnes n'étant plus employées de la structure, elles ne sont pas à déclarer en DSN dans une structure S21.G00.30 mais en S89.G00.91.

Le traitement de génération de la DSN dans Parme détecte ces cas particuliers en se basant sur les modèles de paie correspondant aux versements d'allocation chômage.



Par mail : assistance@soluris.fr

Par fax : 05 46 92 25 45

Par téléphone : 05 46 92 39 05



FAQ de SOLURIS : faq.soluris.fr

Identifiant : AdhSI17

Mdp : CollecSI17